

Les pratiques collectives



Loin d'être l'aboutissement de nombreuses années de travail instrumental, vocal ou chorégraphique, l'accès aux pratiques collectives est dans notre école, un outil privilégié d'apprentissage.

Les aspects fondamentaux de la musique ou de la danse (écoute, justesse, ressenti de la pulsation, tempo, expression, maîtrise des gestes) sont travaillés "in vivo" par les élèves au sein de différents groupes.

Ces travaux ne font d'ailleurs pas obligatoirement l'objet d'une production publique (audition ou concert).

Jouer, chanter ou danser, en petits ou en grands groupes, improviser, écrire, éprouver ses progrès techniques, trouver sa place parmi les autres, échanger, expérimenter...sont autant d'outils pédagogiques qui favorisent les progrès et l'épanouissement des élèves.

Les pratiques collectives sont incluses dans le cursus d'études musicales. Cependant certaines sont accessibles à tout public, hors cursus. Éprouver le plaisir de s'exprimer à l'unisson, dans un chœur, un orchestre ou un bagadig, est donc une expérience offerte à tous.

Côté danse, la compagnie amateur est ouverte aux danseurs du pays de Lorient ayant un niveau confirmé